



Communication de Technip Energies – Situation Ukraine Russie

Février 25, 2022

Technip Energies (PARIS : TE) suit de près la situation en Russie et en Ukraine. La sécurité de nos employés et de leurs familles est, comme toujours, notre première priorité. A ce jour, la continuité des opérations n'est pas affectée.

En tant qu'entreprise d'ingénierie et de technologie, leader et responsable, nous avons une longue expérience de la gestion de contrats dans des environnements difficiles et complexes. Nous comprenons les mécanismes contractuels et les protections qui sont essentielles pour atténuer les risques et maintenir les performances de l'entreprise, ce qui sera présenté lors de la prochaine publication de nos résultats annuels le jeudi 3 mars 2022.

Grâce à cette approche prudente, nous sommes en mesure d'investir dans notre stratégie et de verser des dividendes à nos actionnaires, comme annoncé précédemment dans notre politique d'allocation du capital.

Technip Energies est un acteur global et diversifié. Notre stratégie est centrée sur l'accompagnement de nos clients dans la transition énergétique, et cela est plus que jamais d'actualité.

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise d'ingénierie et des technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO2. L'entreprise bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 34 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Technip Energies est coté sur Euronext Paris avec des certificats de dépôt américains («ADR») négociés de gré à gré aux États-Unis.

Pour plus d'informations : www.technipenergies.com

Information importante pour les Investisseurs et les Actionnaires

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des « déclarations prospectives » telles que les définissent la section 27A du United States Securities Act de 1933, telle qu'amendée, et la section 21E du United States Securities Exchange Act de 1934, telle qu'amendée. Ces déclarations prospectives concernent généralement des événements futurs et des prévisions de revenus, de bénéfices, de flux de trésorerie ou d'autres aspects des activités ou des résultats d'exploitation de Technip Energies. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « attendre », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « serait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives » et des expressions similaires, y compris dans

leur forme négative. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, croyances

et hypothèses actuelles de Technip Energies concernant les développements et les conditions commerciales futurs et leurs effets potentiels sur Technip Energies. Bien que Technip Energies estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont faites, il ne peut y avoir aucune garantie que les développements futurs affectant Technip Energies seront ceux que Technip Energies anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de Technip Energies comportent des risques et des incertitudes (dont certains sont significatifs ou indépendants du contrôle de Technip Energies et des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de l'expérience historique de Technip Energies et des attentes ou projections actuelles de Technip Energies. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient incorrectes, les résultats réels pourraient différer significativement de ceux indiqués dans les déclarations prospectives.

Pour toute information concernant les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels et les résultats prévisionnels, veuillez consulter les facteurs de risque de Technip Energies énoncés dans les documents déposés par Technip Energies auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, qui incluent l'amendement n° 4 à la déclaration d'enregistrement de Technip Energies sur le formulaire F-1 déposé le 11 février 2021. Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. Technip Energies ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

Contacts

Relations avec les investisseurs

Phil Lindsay
Vice-President Investor Relations
Tel: +44 20 7585 5051
Email: Phillip.Lindsay

Relations avec les médias

Stella Fumey
Directrice Relations Presse & Communication Digitale
Tel: +33 1 85 67 40 95
Email: Stella.Fumey

Jason Hyonne
Responsable des Relations Presse et des Réseaux Sociaux
Tel: +33 1 47 78 22 89
Email: Jason.Hyonne